

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
**Monsieur A. GOFFART, Directeur**  
*A.A.T.L. – Direction de l’Urbanisme*  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
**B - 1035 BRUXELLES**

V/réf. : 15/pfd/488974  
N/réf. : AVL/KD/SBK-4.29/s.541  
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

**Objet : SCHAERBEEK. Avenue Herbert Hoover. Réaménagement des abords de la voirie du côté schaarbeekois (depuis l’avenue de Mars jusqu’au square Vergote)**

**Demande de permis d’urbanisme – Avis de la CRMS**

*(Dossier traité par M. P. Fostiez - D.U.)*

En réponse à votre lettre du 2 août 2013, sous référence, reçue le 5 août, nous vous communiquons **les remarques** formulées par la CRMS en sa séance du 21 août 2013.

La demande vise le réaménagement des abords de la voirie de l’avenue Herbert Hoover, du côté schaarbeekois, soit depuis l’avenue de Mars jusqu’au square Vergote. Elle s’inscrit dans la continuité des travaux entrepris l’année dernière par la Commune de Woluwé-Saint-Lambert pour la rive opposée, entre le square Levie et l’avenue de Mars.

L’avis de la CRMS est sollicité car le tronçon concerné est partiellement compris dans la zone de protection du bien sis square Vergote 16.

Les travaux prévoient :

- l’abattage de 42 arbres et la plantation de 30 nouveaux sujets avec agrandissement et déplacement des fosses, le remplacement des cerisiers par des érables et des frênes en alternance, diverses plantations au pied des arbres ;
- la rénovation des trottoirs et le remplacement des dalles 30x30 par des pavés platines en béton de 20x20 avec bordures en béton ;
- l’aménagement d’extensions de trottoirs au débouché de la rue Knapen.

Remarques de la CRMS :

***- La Commission regrette la forte réduction du nombre d’arbres à replanter (seulement 30 pour 42 abattus). Elle insiste pour que les inter-distances restent cohérentes de part et d’autre de la rue et pour que l’effet visuel soit homogène sur l’ensemble de la rue Hoover.***

***- Elle encourage la Commune à prévoir, au pied des arbres, des plantations ne réclamant qu’un entretien minimal.***

***- Elle s’interroge, par ailleurs, sur la nécessité d’aménager les deux extensions de trottoirs à l’angle de la rue Knapen.***

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

Cc : A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (par mail Mmes M. Kreutz, M. Muret et M. Ph. Piéreuse) / A.A.T.L. – D.U. : Mme V. Henry.